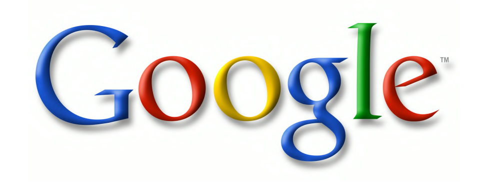
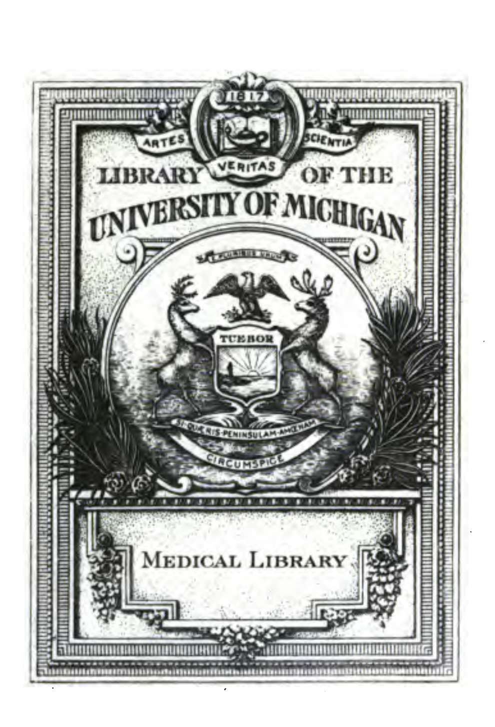



1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE
MEDICAL LIBRARY

LA GOUTTE

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

CHEZ LE MÊME LIBRAIRE :

De l'Homœopathie, de sa doctrine, de ses prescriptions et du régime à suivre pendant le traitement des maladies aiguës et chroniques, par les docteurs F. PERRUSSEL et D. DE MONESTROL. Paris, 1853, in-12. 1 fr.

Conservation de la Santé. Manuel d'hygiène à l'usage de tous, mais principalement des personnes qui ont adopté la doctrine de Hahnemann. Paris, 1851, 1 vol. in-12............................ 3 fr.

Du Choléra, de l'action de l'agent cholérique; de l'hygiène en temps d'épidémie ; des premiers secours à donner aux malades en l'absence du médecin, de l'emploi de médicaments préventifs ; de l'emploi du camphre et des bains chauds comme curatifs. Paris, 1853, in-18. 50 c.

La Médecine et la Loi de l'attraction universelle, par le docteur F. PERRUSSEL. *Deuxième édition*. Paris, 1847, in-8......... 2 fr. 50

Lettre aux médecins français sur l'homœopathie, par le docteur COMTE S. DES GUIDI, introducteur de l'homœopathie en France. *Troisième édition*, enrichie des préfaces des traducteurs de cette lettre, des biographies et portraits de S. Hahnemann et de S. des Guidi et de plusieurs lettres importantes par le docteur F. PERRUSSEL. Paris, 1852, in-8 de 144 pages.................... 3 fr. 50

CORBEIL, typographie de CRÉTÉ.

LA GOUTTE

MÉMOIRE

SUR

LES CAUSES DES MALADIES GOUTTEUSES

ET SUR LEUR TRAITEMENT

PAR LA MÉTHODE HOMŒOPATHIQUE

PAR

D. DE MONESTROL.

PARIS

CHEZ J. B. BAILLIÈRE,

LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MÉDECINE,

RUE HAUTEFEUILLE, 19.

1855

A

HAHNEMANN

TOUS LES AMIS DE SA DOCTRINE.

D. de Monestrol.

PRÉLIMINAIRES.

La vie, dont nous ne connaîtrons, sans doute, jamais l'essence, ne se manifeste à nous que par le jeu de certains organes, accomplissant certaines fonctions.

Les organes ne pouvant être mis en mouvement que par une force émanant de la vie, de même essence que la vie, nous nommons cette force, *pouvoir vital*, *puissance vitale*, *force vitale*.

Là où toutes les fonctions organiques cessent, la vie est éteinte ou suspendue.

L'équilibre entre toutes les fonctions organiques étant le résultat de la manifestation régulière de la puissance vitale, nous avons nommé cet état, l'état normal, ou *la santé*.

Et nous disons l'individu *malade*, dès qu'un trouble dans les fonctions, nous fait présumer une perturbation de la puissance qui les met en jeu.

Bien qu'il résulte de ce qui précède que, pour nous, le mot de maladie représente toujours une perturbation du pouvoir vital; nous reconnaissons que cette perturbation peut avoir lieu sous l'influence de causes diverses, et se manifester sous des formes multiples et bien différentes les unes des autres. Dès lors nous comprenons l'utilité de les désigner par des noms qui les distinguent, et la nécessité de les étudier à part et spécialement.

C'est ce que nous nous proposons de faire ici, pour ce qu'on a nommé maladies goutteuses.

Parmi les illustres maîtres des anciennes écoles, plusieurs, et des plus estimés, ont écrit sur la goutte. — Pour n'en citer que quelques-uns, *Musgrave*, *Sydenham*, *Boerhaave*, *Cullen*, *Buchoz*, *Réveillé-Parise*, etc., ont traité le même sujet.

Après beaucoup de recherches, et les plus ingénieuses hypothèses, tous sont arrivés à cette conclusion, plus ou moins explicitement formulée : *la goutte est incurable.*

Ce qui n'a pas empêché qu'on ait proclamé spécifiques, infaillibles, cent médicaments divers.

On ne saurait être surpris de cette contradiction, quand on songe à l'incertitude dans laquelle sont

restés les auteurs sur les véritables causes de la goutte; à l'absence pour eux, de toute indication *positive* dans l'emploi des médicaments, et, par conséquent, à la fausse route qu'ils ont dû faire dans la recherche du traitement de cette maladie.

La théorie de S. HAHNEMANN sur la maladie en général; sa découverte d'une loi qui préside à l'action curative des substances médicinales, ouvrent à nos investigations une nouvelle voie.

Ici la goutte n'est plus considérée comme une entité particulière. — RÉSULTAT, comme toute autre maladie, D'UNE PERTURBATION DES FORCES VITALES; *soit comme conséquence du trouble survenu dans une fonction organique; soit même que ce trouble ait favorisé l'éclosion d'un agent morbide qui perpétue le désordre:* son traitement devient soumis à des règles qui en assurent le succès.

Il ne peut pas, d'ailleurs, exister de spécifique général contre la goutte; car l'action d'un spécifique ne saurait se concevoir qu'à l'égard d'une maladie provenant d'une cause spéciale toujours la même, *sui generis*, comme sont les virus, les miasmes épidémiques ou contagieux. — Or nous verrons, en traitant des causes et de l'essence de la goutte, que,

si dans certains cas, elle peut être attribuée à l'éclosion du miasme psorique, il n'en est pas moins vrai que toutes les causes qui peuvent apporter le trouble dans l'organisme, sont aptes à la produire; *si le sujet se trouve dans des conditions telles, que le trouble puisse se manifester par cette forme de maladie qu'on a nommée la goutte...*

Quelque divergence qu'il y ait entre nos opinions et celles des auteurs que nous avons cités dans ce mémoire, nous devons protester de notre respect pour leurs convictions, et pour leurs œuvres.

Tous ceux qui se dévouent à la recherche des moyens de soulager les souffrances humaines ont droit à notre reconnaissance, même quand ils se trompent. — Les lumières appartiennent presque toujours au siècle, au milieu dans lequel nous vivons; mais au cœur seul appartient l'intention.

L'amour de la science et la charité sont au-dessus de toutes les écoles et de tous les systèmes.

LA GOUTTE.

MÉMOIRE

SUR LES CAUSES DES MALADIES GOUTTEUSES, ET SUR LEUR TRAITEMENT PAR LA MÉTHODE HOMŒOPATHIQUE.

I

ANCIENNETÉ DE LA GOUTTE.

Parmi les fléaux qui frappent notre pauvre humanité, la goutte est un des plus anciens.

Il y a longtemps déjà qu'elle est la pierre d'achoppement de la médecine et qu'elle fait le désespoir des malades.

Pour nos pères, la goutte fut une de ces puissances auxquelles il est impossible de se soustraire. L'homme tombé en son pouvoir lui appartenait sans espérance et sans rémission ; souverain absolu, elle était aussi un maître sans pitié !

Contre un pouvoir qu'on espère renverser, on se révolte, on combat; mais contre une puissance inexpugnable, on écrit des pamphlets, ou l'on fait des chansons. — Dernière ressource et consolation des vaincus...

Les Grecs, ne pouvant échapper à la *podagre*, firent une satire contre elle; la *tragopodagre* de Lucien est le monument érigé par les Grecs à la *tyrannie de la goutte.*

Au temps d'Hippocrate, la goutte n'attaquait guère que les hommes : du moins les femmes en étaient très-rarement affectées. Il ne semble pas, cependant, qu'elles aient joui longtemps de ce privilége; car dans sa quatre-vingt-dix-neuvième épître, Sénèque nous apprend qu'elles l'avaient déjà perdu : il en donne pour cause, la vie de débauche et d'intempérance des dames romaines; non sans raison peut-être; car si, de nos jours, les femmes sont moins souvent tourmentées par la goutte, elles le doivent, certainement, à ce qu'elles font moins d'excès que les hommes.

Les premiers auteurs n'ont pas toujours distingué dans leurs écrits, l'arthrite et le rhumatisme de la goutte; quoique cependant les affections articu-

laires eussent reçu des noms divers, selon les parties affectées : ainsi l'on avait nommé l'affection articulaire des mains *chiragre ;* celle des genoux *gonagre;* celle des pieds *podagre,* etc.

Galien, lui-même, n'établissait pas une différence bien tranchée entre ces maladies, et Cardan lui a reproché d'avoir confondu l'*arthrite* avec la *podagre*.

II

LA GOUTTE. — POURQUOI AINSI NOMMÉE. — OPINION DES AUTEURS SUR LA NATURE DE CETTE MALADIE.

Les auteurs latins, dit Sennert, ont barbarement employé le nom de *goutte* pour désigner plusieurs maladies, soit aiguës, soit chroniques, bien différentes entre elles, mais dont généralement l'attaque est inattendue; frappant soudainement, à l'improviste, comme une goutte de pluie tombant du ciel. — La *goutte sereine* (amaurose), — la *goutte rose* (acné) étaient de ce nombre. Ils ont encore donné le même nom à quelques maladies, telles que celle qui nous occupe, par exemple, parce qu'ils les supposaient produites par le dépôt d'une *goutte* de matière particulière, sur quelqu'un de nos organes; sur les surfaces articulaires ou leurs annexes, dans ce cas. Cette dénomination fut employée pour la première fois, vers la fin du XIIIe siècle, et depuis ce temps elle a été reçue dans presque toutes les langues de l'Europe.

Au nom générique de goutte, les nosologistes ont ajouté bon nombre de dénominations particulières ou spéciales; sans qu'il en soit résulté le moindre avantage, soit pour la connaissance de la maladie, soit pour l'indication d'un traitement rationnel et curatif :— *Goutte aiguë*, *goutte chronique*, *goutte régulière ou irrégulière*, *goutte froide*, *goutte nerveuse*, *goutte blanche*, etc., etc., ou bien, comme Musgrave, *goutte idiopathique*, essentielle ou indépendante; et *goutte symptomatique*, ayant une connexion directe avec telle autre maladie : le scorbut, la chlorose, les hémorrhoïdes, etc., chacun selon son système et souvent selon son caprice : exemple, la goutte *vagabonde*, *vaporeuse* de Paulmier.

La variété d'opinions sur l'essence de la goutte, sur sa nature, et son siége, est aussi grande que celle des épithètes.

Pour quelques-uns, la goutte est une inflammation du système fibreux des articulations, c'est-à-dire des ligaments et des capsules fibreuses, s'étendant souvent jusqu'aux membranes synoviales.

Pour Scudamore, la goutte était une maladie existant dans la constitution, produisant une inflammation locale externe, d'une nature particulière.

Boerhaave et Barry ont pensé que la goutte est causée par l'altération de l'esprit ou du fluide nerveux, que produit le vice de la dernière digestion ou préparation des humeurs.

La goutte, selon Hoffmann, consiste dans un violent et douloureux spasme, produit par l'irritation que cause un sérum âcre et salé, sécrété, dans ce cas, en abondance par les artérioles et les glandules qui avoisinent les ligaments...

Sydenham attribue la goutte à la vicieuse et mauvaise élaboration des substances nutritives; à la faiblesse, ou à la perturbation des fonctions de l'estomac.

Cullen a défini la goutte : une maladie le plus souvent héréditaire, se déclarant sans cause connue, précédée ordinairement par un embarras gastrique; qui s'accompagne de fièvre et de douleurs aiguës ; ayant communément son siége dans les articulations, principalement des pieds et des mains ; apparaissant par accès... Il pense que la *diathèse* goutteuse est une affection du système nerveux qui, en se communiquant au système sanguin, produit l'état inflammatoire de la goutte...

Barthez admet un *état goutteux* du sang « qui,

« dit-il, est un vice de sa mixtion, qui intercepte à « des degrés différents la formation de ses humeurs « excrémentitielles ; de sorte que ces humeurs étant « plus ou moins altérées, subissent une décomposition spontanée qui y fait prédominer la substance terreuse. »

Hufeland a dit, que la cause prochaine de la goutte est une dyscrasie spéciale (état morbide) des humeurs, et une anomalie de la nutrition, caractérisée par une tendance à l'épaississement des liquides, à la production d'une sorte de chaux, à la production d'acides, etc., tout cela comme conséquence de la faiblesse de la digestion et du mauvais chyle qui en est le produit, — l'ensemble de la maladie arthritique n'étant autre chose qu'un effort continuel de la nature, cherchant à élaborer et à éliminer le principe morbide.

Le docteur Dubois a écrit, qu'il y a dans la goutte une déviation de quelques fluides excrémentitiels, qui, au lieu de suivre leur cours normal, sont entraînés dans la masse des autres liquides ; d'où l'on conçoit qu'il doit résulter une altération générale, etc.

Pour d'autres auteurs, la goutte est une maladie des os et du périoste, etc.

Parmi les savants que nous venons de citer, nous avons vu que quelques-uns considèrent la goutte comme une inflammation, tandis que pour Hunter, comme pour Hufeland, l'inflammation, bien loin d'être la maladie, est, au contraire, le moyen que la nature emploie pour s'en débarrasser.

Quelques-uns ont considéré la goutte comme une sorte de fluxion, tandis que d'autres, avec les auteurs du Dictionnaire général des sciences médicales, rejettent « comme une *théorie ridicule* celle qui « peut supposer dans la goutte, une humeur qui se « jette sur une articulation, et dont il faut pré- « venir la métastase sur quelqu'un des viscères. »

En vérité, nous n'avons pas l'intention de rapporter toutes les opinions, plus ou moins erronées, émises déjà sur la nature de la goutte ; un volume n'y suffirait pas, s'il fallait commencer par celles se basant sur la dégénérescence supposée de quelques liquides, comme la liqueur séminale, pour Vanhelmont ; jusques à celle qui lui assigne pour cause, la génération d'une armée d'insectes microscopiques.

Ce que nous avons voulu, c'est prouver en quelques mots, et en nous appuyant sur le témoignage

d'auteurs estimés, qu'ainsi que l'a très-bien dit Reveillé-Parise, personne encore, jusqu'à ce jour, n'a pu répondre d'une manière satisfaisante à cette question :

Qu'est-ce donc que la goutte ?

Il est certainement manifeste pour tout le monde, que les définitions ci-dessus ne sont absolument que des énumérations de symptômes, qui ne peuvent en rien nous éclairer sur la nature de la maladie. — Inflammation, spasmes, fluxions, etc., tout cela sont des symptômes ; — l'embarras gastrique, les désordres fonctionnels, ne sont aussi que des symptômes dont précisément on demande *la cause*. — Et quand l'école physiologique, observant l'affection des voies digestives qui précède ou accompagne les accès de goutte, n'a voulu voir dans cette maladie qu'une *gastro-entérite,* son système était aussi rationnel que celui des partisans de l'inflammation des synoviales : des deux parts, c'est un symptôme de la maladie, pris pour la maladie elle-même.

Si, parmi les savants qui ont écrit sur la goutte, aucun n'a pu nous dire la nature spéciale, l'essence intime de cette maladie, c'est qu'il n'existe pas plus

un être *goutte*, qu'un être *migraine*, *entérite*, *rhumatisme*, etc., et que pour trouver une réponse à la question : *Qu'est-ce donc que la goutte?* Il faut regarder au delà des symptômes matériels, et beaucoup plus haut ; nous trouverons alors ce que nous disions en commençant : que la goutte, aussi bien que la plupart des maladies, n'est autre chose que la MANIFESTATION *d'un trouble, d'une perturbation du pouvoir vital, ou des forces vitales.*

La perturbation du pouvoir vital est la véritable maladie : les symptômes morbides, les désordres dans les fonctions organiques, leur altération, et celle des organes, n'étant seulement que les effets produits par cette perturbation, — effets toujours divers dans chaque cas.

Nous le répétons donc : un accès ou une attaque de goutte, n'est que la manifestation d'un trouble de la puissance vitale. — Et comme preuve de la vérité de cette assertion, nous verrons, aux *Causes de la goutte*, que tout ce qui peut perturber cette puissance, peut aussi produire la goutte, *si le sujet soumis à cette perturbation, se trouve en telles conditions, que le trouble puisse se manifester par les symptômes de la goutte.*

Car, de ce qu'il existe chez chaque individu un tissu, un organe, un appareil organique, doué d'une plus grande sensibilité, d'une plus grande aptitude à recevoir, à ressentir les conséquences d'une perturbation du pouvoir vital; il en résulte pour le sujet lui-même, une prédisposition à être affecté plutôt d'une manière que d'une autre : la manifestation dès lors ayant lieu par tel ou tel groupe de symptômes, dont l'ensemble a été nommé par les nosographes, goutte, rhumatisme, entérite, hystérie, etc.

III

SYMPTOMES DE LA GOUTTE. — SES DIVERSES FORMES. — SES PROGRÈS OU SA MARCHE. — SA TERMINAISON.

Laissant de côté, pour un instant, la nature et la cause de la maladie, nous avons accepté le nom de *goutte*, comme donné à un groupe de symptômes, ou même à divers groupes de symptômes, lorsqu'on y remarque ceux que les auteurs ont crus caractéristiques.

Rapportons comme exemple, un *spécimen* d'accès de goutte.

Le plus souvent, de très-significatifs avant-coureurs l'ont précédé. — Tantôt ce furent de légères douleurs arthritiques disparues sous l'influence d'une douce transpiration. — Des inquiétudes dans les jambes, qui, sans être précisément douloureuses, étaient cependant assez désagréables pour interrompre le sommeil. — Une sensation particulière d'engourdissement sur un point limité; ou bien une impression semblable à celle qui serait produite par

le contact d'un morceau de fourrure, ou d'étoffe de laine, sur la peau, etc., tout cela si léger, de si courte durée, que c'est à peine si le malade s'en est aperçu ou du moins s'en est préoccupé.

Longtemps avant l'accès, le manque d'appétit, les pesanteurs d'estomac, les rapports acides, la production plus ou moins abondante de flatuosités, les gargouillements, le mauvais goût de la bouche, et l'enduit dont la langue est souvent chargée, etc., ont indiqué le trouble survenu dans les fonctions digestives. — Ces symptômes, désignés parfois sous le nom de goutte latente, se trouvent rarement tous réunis; le plus souvent on n'en observe que quelques-uns; et naturellement, ceux appartenant aux organes digestifs sont les plus importants.

A l'approche de l'accès, un remarquable changement s'opère, et l'organisme semble entrer dans une phase de surexcitation toute particulière; comme si la vitalité se sentant menacée, exaltait, en les réunissant, toutes ses forces pour la résistance. — Cette surexcitation est à la fois morale et physique. — Ainsi l'appétit est souvent vivement aiguisé un ou deux jours avant l'accès. — Les facultés de l'esprit et de l'imagination semblent accrues; et selon l'ob-

servation de Frank, l'homme de lettres a plus de verve, le sensuel plus de désirs. — Jamais le prince de Condé n'avait plus d'esprit qu'à la veille d'un accès de goutte. — Il résulte de cette exaltation, chez le malade, une tendance, une propension encore plus grande à se livrer tout entier à ses inclinations, à ses penchants, à ses habitudes, bien propre à l'avertir de se tenir sur ses gardes, s'il y faisait attention.

Les voies étant ainsi préparées, une nuit, le malade s'éveille soudain, sous l'impression d'une douleur vive dans quelque articulation, le plus souvent au gros orteil; parfois la douleur est accompagnée d'une sensation pareille à celle que ferait éprouver de l'eau froide, versée sur la partie ou le long du membre affecté. — A cette sensation, succède bientôt un frisson fébrile. — La douleur s'accroît de minute en minute, les sensations de rongement, de percement, d'écrasement, se changent en celles de déchirement avec douleur brûlante : des crampes cruelles se déclarent le long du membre affecté.

Après quelques heures, la partie atteinte devient rouge, gonflée, érysipélateuse; les articulations sont inflexibles; le malade ne peut faire le moindre mou-

vement, supporter la plus légère pression, pas même quelquefois le poids des couvertures.

Les douleurs sont des plus cruelles et des plus aiguës. — Un malade ressentira une sensation pareille à celle que ferait éprouver le déchirement des ligaments. — Un autre, celle de torsion ; — un troisième, celle d'une morsure. — Pour quelques-uns, les douleurs sont térébrantes ; pour d'autres elles sont lancinantes ; — pour d'autres enfin, la sensation de douleur est telle, qu'il semble que dans l'articulation enflammée, les os sont froissés l'un contre l'autre par un mouvement infernal. — Chez tous, les tourments sont atroces. Et l'on a dit avec raison, que les douleurs de goutte sont la réunion de toutes les espèces de tortures.

Avec les accidents locaux, les symptômes généraux se déclarent.

Le trouble des organes digestifs, que nous avons signalé parmi les avant-coureurs, se manifeste de nouveau, mais avec bien plus d'intensité ; — la langue se charge d'un enduit blanc ou jaunâtre, surtout vers la racine ; la bouche est sèche ou pâteuse, avec grande soif ; il survient des rapports acides, ou des régurgitations de mucosités ; souvent

le ventre est dur et très-constipé. — Les urines sont troubles, blanches ou rougeâtres; ou, parfois, très-claires et fréquentes.— La peau devient chaude et sèche. — Le pouls est ordinairement dur et pressé ; quelquefois il est intermittent.

La surexcitation générale augmente avec les douleurs, mais en changeant souvent de nature ; le malade ne peut souffrir qu'on le touche ; tout l'importune, tout le blesse ; — les coussins, les carreaux sur lesquels ses membres reposent, le meutrissent ; il ne veut pas qu'on lui parle, et nous en avons observé qui ne pouvaient souffrir qu'on marchât dans leur chambre.

Le malade est généralement dans un affreux supplice pendant vingt-quatre heures, à partir du commencement de l'accès ; les douleurs, alors, se calment un peu, les parties gonflées se couvrent d'une légère transpiration, et vers le matin le malade s'endort. — C'est ainsi que finit ce premier paroxysme ; son renouvellement un certain nombre de fois, constitue un accès, ou une attaque de goutte ; attaque qui sera plus ou moins longue, selon l'âge du malade, sa constitution, la saison de l'année, et encore selon l'ancienneté de la maladie ; les accès

devenant plus longs, à mesure que la prédisposition à la maladie devient de plus en plus grande.

Dans l'accès, l'aggravation a généralement lieu le soir et la nuit.

Les paroxysmes, cependant, deviennent moins douloureux, et après un laps de temps qui varie de deux à six septénaires (14 à 42 jours), une sueur critique et un dépôt blanc ou rougeâtre (urate d'ammoniaque), dans les urines, annoncent la fin de l'accès. — Le patient peut alors espérer quelques jours de repos.

Nous venons de donner le type d'une attaque de goutte ; c'est un modèle d'accès, oserions-nous dire; mais la maladie ne se conforme pas toujours à ce modèle. — Quelquefois on observe des douleurs articulaires, plus ou moins vives, sans rougeur ; et ces douleurs persistent, s'accroissent, décroissent irrégulièrement, sans intermittence fixe, ou sans accès marqués.—Cette espèce de goutte a été nommée goutte blanche, goutte nerveuse, ou goutte irrégulière. — La goutte irrégulière est souvent sans fièvre.

Dans la forme essentielle de la goutte, disent les auteurs, il peut survenir de telles modifications que

les symptômes externes, apparents, propres à la goutte, soient très-incomplets, ou ne soient pas même observés du tout; la maladie prenant alors une forme étrangère, revêtant le masque de toute autre affection; pouvant les simuler toutes, en véritable *Protée ;* de manière à tromper, jusqu'au plus habile praticien.

Selon Hufeland, au lieu de frapper sur les parties externes, la goutte peut se porter sur un organe interne, l'estomac, le cœur, les poumons, les reins, le cerveau, etc. — « Le système nerveux, et le système lymphatique même, peuvent, dit-il, devenir le siége de cette maladie, qu'on voit revêtir dans chaque cas, le caractère de l'affection essentielle *propre à l'organe affecté,* sans perdre pour cela son essence goutteuse primitive. »

Quand la goutte, aiguë, ou chronique, s'est manifestée pendant longtemps sur une articulation, il se produit soit un épaississement des cartilages qui les déforme, en repoussant les os hors des cavités destinées à les contenir ; soit un dépôt de concrétions calcaires; d'où les noms de goutte noueuse et de goutte tophacée.

Le dépôt de la matière calcaire peut avoir lieu

dans l'intérieur de la capsule articulaire ; mais le plus souvent, il se fait sur la partie externe de cette membrane, soit immédiatement sous la peau, soit même dans son épaisseur. — Ce dépôt a lieu lentement, peu à peu, de la manière suivante :

A chaque accès, certains liquides affluent vers l'articulation malade, ce que rend manifeste sa tuméfaction. — Après l'accès, ces liquides sont plus ou moins complétement résorbés ; mais il reste, parfois, une substance molle et terreuse qui se dessèche à mesure de l'absorption des liquides, et qui s'accroît à chaque attaque d'une nouvelle couche ; jusqu'à ce que la peau étirée, tendue, amincie, déchirée ou détruite, donne passage à la sérosité ; laissant voir dans le fond de l'abcès la substance calcaire, sous une forme concrète, ou bien que le pus se formant autour d'elle, entraîne au dehors. — La quantité de matière tophacée produite ainsi, peut être très-considérable ; et chez un malade que nous avons vu, toutes les articulations des doigts portaient de ces concrétions enracinées, de la grosseur d'une petite noix, tandis qu'elles étaient du volume d'un petit œuf, aux articulations des gros orteils.

La production de ces concrétions (formées le plus

souvent d'*urate de soude*) n'est pas un effet nécessaire de l'inflammation goutteuse, comme l'observe fort bien Hunter; car chez des sujets goutteux, l'on en trouve quelquefois sur des points où il n'y a point eu d'inflammation, tandis que d'un autre côté, l'inflammation est bien loin de donner toujours naissance à ce produit.

Il faut reconnaître cependant, que la production d'une substance tophacée est assez ordinaire chez les goutteux, pour qu'on conçoive que Boerhaave ait pu faire entrer avec raison, dans ses définitions de la goutte, la tendance à cette production, comme caractéristique.

Le docteur Clark, d'Édimbourg, prétend que la goutte vague se distingue du rhumatisme, et se reconnaît souvent dans les urines du malade, à certains filaments transparents, qui filent à une très-grande longueur, et qui étant desséchés se réduisent en chaux blanche.

Pechlin et Kerkringius, que nous citons, comme le précédent, d'après Barthez, ont observé que non-seulement les urines, mais encore la sueur et les crachats des goutteux donnent après évaporation

une matière blanche et concrète de la consistance du tartre.....

Les attaques régulières de la goutte, dit Barthez, sont d'abord séparées par des intervalles fort longs, quelquefois de plusieurs années, mais ensuite elles reviennent une ou deux fois l'an, surtout aux premières chaleurs du printemps. — Elles se rapprochent par degrés, devenant d'autant moins régulières.....Elles dégénèrent enfin en un état goutteux habituel, où les malades sont à peine exempts de souffrances pendant quelques mois de l'année.....

Lorsque la goutte s'est emparée d'un corps, elle y règne despotiquement, étendant de jour en jour et de plus en plus sa souveraineté.

La douleur, qui, le plus ordinairement, choisit d'abord pour siége le gros orteil (Galien observe, à l'occasion de l'aphorisme 28, sect. VI, que presque tous les goutteux ont commencé par être podagres), et qui, dans le commencement, n'en a affecté qu'un, les attaque bientôt tous les deux, soit ensemble, soitsuccessivement.—De là elle s'étend aux cous-de-pied, aux genoux, aux hanches, aux vertèbres; pendant qu'elle fait les mêmes progrès aux membres supérieurs, passant des doigts aux poignets, aux

coudes, etc., jusqu'aux articulations maxillaires, et même aux sutures du crâne. — En vieillissant la maladie devient plus douloureuse et plus obstinée ; sans abandonner les organes dont elle s'était emparée d'abord, qu'elle a perclus, et dans lesquels la sensibilité s'est émoussée sous les plus vives tortures; elle prend possession de ceux où l'impressionnabilité est encore entière, les parcourt, les tord, les ravage; jusqu'à ce que la force vitale de plus en plus perturbée, s'épuise, et que l'organisme qu'elle ne soutient plus, succombe et périsse.

IV

CAUSES DE LA GOUTTE. — HÉRÉDITÉ. — CONSTITUTION. HABITUDES, ETC.

On a divisé les causes de la goutte en prédisposantes ou éloignées, occasionnelles ou prochaines.

Dans les premières, nous trouvons l'hérédité, la constitution, l'âge, le sexe et les habitudes.

Tous les auteurs ont placé l'hérédité au premier rang des causes de la goutte. — Il en est même qui prétendent trouver dans l'hérédité sa cause *spéciale*.

Si par hérédité goutteuse on entend la transmission de la maladie elle-même ; en sorte qu'un enfant puisse naître goutteux, comme un autre peut naître syphilitique ; comme il faudrait admettre pour cela que la goutte est aussi le produit d'un virus particulier, *spécialement goutteux*, nous repoussons cette opinion. — Mais si par hérédité, dans ce cas, on veut entendre seulement une prédisposition organique ; nous reconnaissons volontiers avec Hunter, qu'il est rès-vrai que les descendants de goutteux sont plus

facilement attaqués de la goutte que les autres; toutefois cette facilité qui peut être véritablement héréditaire, ne saurait produire l'affection elle-même; pour que celle-ci se déclare, il faut l'influence d'une cause occasionnelle quelconque. (*Pour qu'une maladie prenne naissance*, dit Griesselich, *il faut une disposition particulière du corps, et l'action d'une cause déterminante.*)

« D'une part, tous les descendants des goutteux n'ont pas la goutte. — De l'autre, nous voyons la goutte attaquer des sujets dont les ancêtres n'ont point été goutteux depuis plusieurs générations, et qui peut-être ne le furent jamais. »

«Nous voyons, après les progrès du luxe, la goutte sévir dans les contrées où elle était auparavant inconnue. »

« Il est certes bien quelques cas où la goutte *semble* héréditaire; ainsi des fils de goutteux devenant de bonne heure goutteux eux-mêmes; mais cela ne vient certainement pas seulement de ce que les pères avaient la goutte. — On pourrait dire avec vérité que, presque toujours, les personnes qui sont goutteuses avec intensité, portent la peine d'excès ou d'écarts de régime trop souvent répétés; et leurs

enfants peuvent hériter, non-seulement de la susceptibilité à la maladie, mais encore d'un penchant à vivre de la même manière ; ce qui doit rendre la goutte chez eux bien plus probable, bien plus commune que chez tout autre. »

« La susceptibilité étant héréditaire, on a souvent oublié la cause occasionnelle, et attribué l'hérédité à la maladie ; mais il est impossible qu'une maladie soit héréditaire, si l'une des causes nécessaires à sa production ne l'est pas. — Un homme peut être prédisposé à l'emportement, il peut se mettre plus facilement en colère qu'un autre ; mais il n'entrera pas pour cela en colère spontanément ; il est nécessaire qu'une violence quelconque soit faite à sa volonté ; — et telle est la variété des tempéraments, qu'il peut arriver qu'un homme soit mis hors de lui, par telle circonstance qui n'agira que très-peu, ou même ne produira, sur un autre, aucun effet. — De même, il est quelques sujets, chez lesquels la susceptibilité à toute action morbide est si grande, qu'une cause occasionnelle de très-peu d'intensité, sera suffisante pour transformer la prédisposition en maladie..... »

Ce qu'on a dit de l'hérédité peut se dire de la

constitution; s'il n'y a point de constitution goutteuse, il en est cependant qui prédisposent à cette forme de maladie. — Telle est entre toutes la constitution athlétique, ou pléthorique, et parmi les tempéraments, selon Cullen, celui qu'il nomme *cholérico-sanguin*.

Nous avons déjà dit que la goutte attaque plus souvent les hommes que les femmes : nous l'avons attribué à ce que celles-ci font moins d'excès que les hommes. — Nous pourrions, peut-être, trouver une autre cause de cette immunité relative, dans la menstruation ; mais ce que nous aurions à dire à cet égard ne saurait trouver place ici ; bornons-nous à constater comme un fait, que lorsque les femmes sont atteintes par la goutte, c'est, ordinairement, après que les fonctions sexuelles ont cessé, ou bien ont été perturbées.

La goutte est une maladie de l'âge mûr ; les phénomènes gastro-entériques qui l'accompagnent en sont un irrécusable indice.

A l'enfance les affections cérébrales ;

A la jeunesse les affections de poitrine ;

Aux hommes faits, celles de l'abdomen : ce sont des axiomes connus.

L'usage ou l'abus d'un régime trop succulent, de ce qu'on nomme la bonne chère; l'usage et l'abus des liqueurs spiritueuses, peuvent être, à la fois, causes prédisposantes ou occasionnelles de la goutte. — Nous disons, *peuvent*, car nous voyons chaque jour, de gros mangeurs et des gourmands qui n'en sont point atteints; — il y a même très-peu de goutteux parmi ce peuple des grandes villes qui fait un si fréquent abus de boissons fermentées. — Cependant ce sont de bonnes conditions pour devenir goutteux, que de boire et manger beaucoup, en faisant peu d'exercice.

Nous ne saurions énumérer ici toutes les causes occasionnelles de la goutte : refroidissement, suppression de transpiration; suppression d'écoulement hémorrhoïdal ou autres; répercussion d'un exanthème, etc., etc.

Mais nous ne devons pas oublier, *que toute perturbation du pouvoir vital, pouvant se montrer sous la forme de la goutte, par suite d'une prédisposition primitive, ou acquise du sujet.*, il en résulte, que les causes occasionnelles morales doivent avoir autant d'influence sur la production de la maladie, que les causes physiques ou matérielles.

A l'appui de cette proposition les preuves ne manquent pas ; en voici quelques exemples :

Grégoire le Grand, qui était d'ailleurs d'une saine constitution et très-sobre dans son régime, mais dont l'activité d'imagination et le goût pour le travail étaient excessifs, écrivit ses derniers ouvrages avec deux doigts, les seuls que la goutte n'eût pas perclus.

Van Swieten parle d'un mathématicien qui, étant goutteux, rapprochait ses accès de goutte, pour ainsi dire, à volonté, n'ayant besoin pour cela, que de s'appliquer profondément à la solution de quelque problème difficile.

Sydenham attribue aux soins qu'il apporta dans son travail sur la goutte, le plus violent accès de cette maladie, qu'il eût jamais éprouvé.

Réveillé-Parise dit avoir connu un homme de lettres chez lequel toute application produisait les mêmes effets ; et les accès, dit-il, étaient encore plus violents, si des excès vénériens coïncidaient avec ses études !!!...

Tous les gens qui s'appliquent, tous les hommes de lettres, tous les savants, ne sont cependant pas goutteux, grâce à Dieu.

Ne pouvant trouver une explication satisfaisante, pour les nombreuses anomalies qu'on observe dans l'action de ce que les auteurs ont nommé, *les causes de la goutte*, Réveillé-Parise est tombé dans une bien étrange erreur.

« Un des principes les plus positifs du dogmatisme expérimental, dit-il, c'est qu'une même cause doit toujours produire des effets identiques (1). »

Et il semble surpris de ce qu'en cette circonstance, il n'en est pas ainsi !

Une même cause doit toujours produire des effets identiques; oui, mais *pour la matière inerte seulement*; pour la matière animée, une pareille proposition n'est pas soutenable. — Lorsqu'une cause quelconque agit sur un corps vivant, elle est toujours modifiée dans son action, par la vitalité propre à ce corps.

Et bien loin d'être surpris, en cette occasion, de ce que la même cause ne produit point les mêmes effets; il serait beaucoup plus rationnel de s'étonner, si deux corps vivants atteints par une même cause, s'en trouvaient affectés d'une manière absolument semblable ou identique.

(1) *Guide pratique des Goutteux*, 3e édit. Paris, 1847, p. 10.

Vraiment il faut que le matérialisme de certaines écoles soit bien spécieux, pour avoir entraîné d'aussi bons esprits.

Pour nous, *la vie* produit de telles modifications dans la matière, que nous ne saurions la comprendre soumise aux mêmes lois, dans l'état vital et dans l'état inerte.....

Nous avons montré l'influence des causes morales sur la production de la goutte ; au risque d'anticiper un peu, nous voulons citer quelques cas où ces mêmes causes en ont guéri les accès.

(D'ailleurs : *naturam morborum ostendit curatio.*)

Guillaume Fabrice de Hilden, rapporte l'histoire d'un goutteux, qu'un de ses ennemis masqué, vint saisir dans son lit au plus fort d'un accès ; qui déjà transporté au bas de l'escalier où son ravisseur le déposa pour reprendre haleine, se releva soudain, remonta l'étage en courant, et vint à la fenêtre appeler au secours.

Le même auteur raconte qu'un pauvre diable tout perclus de goutte, qu'on *portait* à l'échafaud, apprenant en chemin que le prince lui faisait grâce, fut instantanément guéri ; et Fabrice ajoute que sa goutte ne reparut jamais.

Sennert dit, qu'un goutteux effrayé par l'incendie d'une maison voisine de la sienne, se leva de son lit, sortit de chez lui, sauta un fossé plein d'eau et fut guéri de son accès, qui ne revint que plusieurs années après.

Nous connaissons encore l'exemple d'un autre goutteux, tellement perclus de tous ses membres, que depuis plusieurs années on le portait à bras. — Étant un jour dans une église, il entendit dire près de lui, qu'un lion s'était échappé d'une ménagerie dans le voisinage ; à cette nouvelle, sa frayeur fut si grande et si puissante en même temps, qu'il s'élança de son siége, sauta d'un bond sur l'autel et vint se percher dans une niche vide qui se trouvait au-dessus.

Un officier général affecté de goutte, en était toujours guéri la veille d'une bataille, ou dès les premiers coups de canon.

Le savant et célèbre Linné, fut instantanément guéri d'un accès de goutte, à la vue des trésors de botanique apportés du Canada par son disciple Kalm.

Enfin on sait que des goutteux ont été guéris par la chute de la foudre, près d'eux ; et la guérison

pourrait être aussi bien attribuée, dans ce cas, à la frayeur, qu'à la commotion électrique.

Ne pourrions-nous pas faire ici l'application de cet aphorisme d'Hippocrate : — *Les mêmes choses qui ont causé le mal le guérissent quelquefois.* (*Des lieux dans l'homme*, 68.)

Remarquons seulement que dans les exemples cités, c'est presque toujours une action *prolongée* de la cause, qui produit le mal ; et que c'est son action *subite* qui le guérit.

V

TRAITEMENT ALLOPATHIQUE DE LA GOUTTE.

Tollere nodosam nescit medicina podagram.
OVIDE.

Serait-ce par politesse envers les médecins de son temps, que le poëte latin leur reproche de ne pas savoir guérir la *goutte noueuse?* — Ou bien devons-nous supposer que les recettes qui servaient, alors, à guérir les autres formes de cette maladie, ne sont pas arrivées jusqu'à nous?

Cependant les exemples et les préceptes pour le traitement de la goutte, ne nous manquent pas; — Et dans le nombre il en est qu'on peut certainement qualifier d'énergiques; on en jugera.

Guillaume Fabrice, de Hilden, déjà cité, rapporte trois cas de guérison chez des malheureux soumis à la *question*, après que la torture eut disloqué les articulations que la goutte avait précédemment envahies.

Selon A. Libavius, un médicastre qui logeait dans une ville d'Italie, chez un hôtelier goutteux, convint avec celui-ci d'une gratification de 300 florins, s'il parvenait à le guérir de la goutte. — Ce marché fait, un beau matin, le prétendu médecin fait saisir le malade par ses domestiques, et lui cloue les pieds contre le bois de son lit; après quoi il décampa sans dire adieu. Trois ans après, l'opérateur vint réclamer son salaire; et de fait, l'hôtelier n'avait plus eu la goutte.

Nous avons rapporté ces deux exemples d'après les auteurs cités; toutefois, nous devons reconnaître qu'ils n'en proposent ni n'en conseillent l'imitation : il en est autrement de ceux qui suivent.

Wilhelm Ten-Ryne assure que le feu est un très-bon remède contre la goutte, et dit avoir vu les *Japonais* guérir les accès de cette maladie, en entourant les parties affectées avec une certaine mousse sèche, ou telle autre matière inflammable à laquelle on met le feu. — Ce moyen a été indiqué par Hippocrate et d'autres auteurs.

De nos jours, quelques praticiens emploient encore les moxas.

Harvey, pour guérir ses accès de goutte, exposait

ses jambes à l'air très-froid, même à la gelée; ou bien il les trempait dans de l'eau très-froide, et, sans les essuyer, les faisait sécher près d'un poêle.

Dodart et Boërhaave ont proposé la flagellation avec des orties, etc...

Après la torture, le feu, la glace et les orties, les vésicatoires et les sinapismes méritent à peine d'être mentionnés dans cette rapide revue; d'autant que ces moyens, jugés, par les bons esprits, plus propres à faire du mal que du bien, sont près d'être abandonnés par tous.

Les émissions sanguines sont presque dans le même cas; et à ceux qui citent Bouvart guérissant le ministre Turgot, d'un accès de goutte, par une saignée, on peut opposer l'exemple du bailli de Suffren, qui, saigné dans une attaque, mourut presque instantanément. — Les dangers des émissions sanguines sont connus depuis assez longtemps pour que Scudamore lui-même, ait recommandé d'être très-circonspect dans leur emploi. — Et Sydenham avait fini par y renoncer tout à fait.

L'emploi des purgatifs dans le traitement de la goutte est aussi très-controversé: les uns y voient un excellent moyen de dérivation, pour déplacer,

disent-ils, l'affection articulaire; tandis que d'autres combattent cette opinion, en exposant les sérieux désordres qui peuvent être le résultat d'une irritation inconsidérée de la membrane muqueuse des voies digestives, quand tous ces organes ne sont que trop disposés d'avance à cette irritation. En vérité, ces derniers ont raison; si pour guérir une maladie on est obligé d'en donner une autre au malade, il faut veiller au moins à ce que la maladie produite par les médicaments, ne soit pas plus dangereuse que la première.

Sachant combien les médecins sont peu d'accord entre eux sur la nature et sur le siége de la goutte, nous ne saurions être surpris de la diversité des traitements proposés, et encore moins de leur peu de succès.

Il est précieux de recueillir à ce sujet les aveux de ceux-là mêmes qui sont regardés, à juste titre, comme les princes de la science et les flambeaux de l'école.

Parmi tous les auteurs, celui qui nous semble avoir le plus de droits à se faire écouter quand il nous parle de la goutte, c'est Sydenham. — Il était goutteux depuis trente-quatre ans, lorsqu'il écrivit

le mémoire dans lequel il apprécie avec tant de justesse les diverses médications employées dans le traitement du fléau; et il a pu joindre à l'expérience pratique du médecin, l'expérience du malade.

« On a proposé, dit-il, trois moyens pour se débarrasser de la cause de la goutte : les saignées, les purgatifs et les sudorifiques. Eh bien ! aucune de ces méthodes n'atteint le but. »

Sydenham déduit d'abord, à l'égard de la saignée, les motifs pour lesquels il ne peut l'approuver : 1° chez les sujets âgés, « parce que, dit-il, quoique le sang tiré soit le plus ordinairement semblable à celui des pleurétiques ou de ceux qui ont des rhumatismes, il n'en est pas moins prouvé que la saignée fait ici (chez les goutteux) autant de mal qu'elle peut faire de bien dans les autres cas. — Si le sang est extrait dans l'intervalle des accès, il est à craindre que l'agitation de ce fluide et des humeurs ne soit la cause d'une attaque nouvelle plus longue et plus douloureuse; la force et l'énergie du sang, nécessaires à l'expulsion de la cause morbide, se trouvant émoussées ou détruites. — La saignée, au commencement des accès, présente les mêmes dangers; ils sont plus grands encore, si l'on saigne de suite après;

car la nature affaiblie déjà par la maladie peut se trouver tellement épuisée par cette nouvelle cause de déperdition des forces, qu'une hydropisie en soit le résultat. — Si le malade est jeune, s'il a été échauffé par des excès de boisson, on peut, à toute rigueur, conseiller une émission sanguine au commencement d'un premier accès; mais si l'on y revient dans les accès suivants, *la goutte sera bientôt confirmée*, même chez un jeune homme, et elle fera plus de progrès en peu de temps qu'elle n'en eût fait en nombre d'années, sans cette pratique. »

N'est-ce pas dire, en un mot, que la saignée est dangereuse chez les vieillards, chez les jeunes gens, avant l'accès, après l'accès, et toujours?

Voilà le premier moyen jugé. Voici maintenant ce qu'il dit des purgatifs :

« Je suis complétement persuadé (ce sont ses paroles), *et cela parce que je l'ai appris d'expériences répétées et suivies*, que toutes purgations font beaucoup de mal : soit qu'on en fasse usage dans l'accès, pour chasser, pour évacuer la matière peccante; soit à la fin de l'accès, pour dissiper les restes de la maladie; soit pendant l'intervalle des accès, et pour en prévenir le retour. *Et j'ai reconnu à mes dépens*

et aussi à ceux des autres, que le seul effet des purgatifs, dans tous ces cas, a été de déterminer et de hâter le mal qu'ils devaient prévenir..... »

Puis viennent les sudorifiques. — Voici encore son opinion :

« L'élimination de la matière peccante par les sueurs, quoique moins dangereuse peut-être que les méthodes précédentes, ne m'en semble pas moins mauvaise et malfaisante... »

Et après avoir établi que l'apoplexie peut être la conséquence d'une transpiration forcée, Sydenham ajoute :

« Quand la douce transpiration dont j'ai déjà parlé, comme survenant vers le matin, après chacun des paroxysmes dont se compose une attaque de goutte, se déclare naturellement, elle calme à la fois les douleurs et l'agitation du malade. — Mais quand à une époque quelconque, cette transpiration qui devrait être spontanée, douce et passagère, se trouve provoquée, elle dure plus longtemps, devient plus forte qu'il ne le faudrait..... et la maladie n'en acquiert que plus de gravité et d'intensité..., » etc.

Warner a observé sur lui-même et sur plusieurs autres goutteux que, peu de temps après une at-

taque de goutte bien terminée; et lorsque le corps paraissait rétabli dans sa première santé, il lui survenait tout à coup une autre attaque aussi violente que la première, et ensuite une troisième pareille à la seconde, aussitôt qu'il avait commis quelque légère erreur de régime, comme en s'exposant au froid; ou, ce qui est particulièrement remarquable, *en prenant une médecine.*

En rapportant l'observation de Warner, Barthez ajoute qu'il a vu plusieurs fois la même chose.

Que n'a-t-on pas dit pour et contre les eaux minérales, les bains sulfureux et autres? — Le nombre de pauvres malades qui reviennent chaque année de ces nouvelles *piscines de Siloé*, sans en avoir le plus souvent obtenu d'autre amélioration que celle qui doit nécessairement résulter du séjour dans un air vif et sain, de joyeuses distractions ou d'un exercice convenable, nous dispense de toute nouvelle réflexion.

L'opium et son usage ont été jugés par Stahl. — Et lorsque nous le voyons encore employé si souvent et à de si fortes doses, nous ne pouvons nous empêcher de penser à ce qu'écrivait Buchan : « Toutes les préparations opiacées sont des poisons,

et, quoiqu'elles ne tuent pas soudainement, elles affectent le système nerveux, affaiblissent l'estomac, et troublent les fonctions digestives. »

Poursuivant notre course rapide au travers des variées et nombreuses médications proposées contre la goutte, nous trouvons sur notre voie, comme prototype de l'empirisme, ce nombre infini de remèdes connus ou secrets, tels que sirops, pilules, onguents, etc.; mélanges fantastiques ou barbares de diverses drogues trop souvent dangereuses, dont les qualités sont hétérogènes, ou parfois opposées les unes aux autres, et dont les effets sont complétement inconnus, *même*, nous pourrions dire *surtout*, de ceux qui les ont accouplées et qui les ordonnent. — Cette ignorance étant peut-être la cause de leur incessante multiplication.

Le savant professeur d'Edimbourg en juge ainsi : « L'ignorance de la nature réelle et des propriétés essentielles des substances employées dans le traitement des maladies, est la raison pour laquelle on en a tant multiplié le nombre..... Les médecins ont cru pouvoir effectuer, au moyen de plusieurs ingrédients, ce qu'ils ne pouvaient obtenir avec un seul. De là ont pris naissance ces étonnants *farragos* qui

sont venus déshonorer l'art médical, et qui furent estimés d'autant plus puissants qu'un plus grand nombre de substances entraient dans leur composition..... »

Ce serait perdre son temps, que d'entreprendre de discuter le mérite de pareils pots-pourris.

Nous parlerons plus tard de certains médicaments tour à tour proclamés *spécifiques*, puis abandonnés comme nuisibles, infidèles ou sans aucune vertu : tels sont l'aconit, l'arnica, le colchique, le charbon animal, le lycopode, le soufre et tant d'autres; car presque toute la matière médicale y a passé.

Ici résumons-nous : L'ancienne école a employé contre la goutte toutes les médications et presque toutes les substances médicinales connues, et toutes sont en discrédit.

Toutes ces médications ont eu cependant des succès, c'est positif.

On a guéri avec nombre des substances employées, c'est incontestable.

Comment se fait-il donc qu'à ce jour, comme aux temps anciens, la goutte reste la *pierre d'achoppement de la médecine et le désespoir des malades?*

C'est qu'on n'a pas encore voulu comprendre que les cas de maladie sont des individualités, et non des généralités; que chaque cas nécessite une médication et souvent un médicament spécial.

Qu'il n'y a dans les substances médicinales ni infidélité ni caprice.

Et que le médicament qui a guéri une fois, guérira *encore, si l'on a soin de ne l'employer que là où il convient.*

Etrange erreur, que celle qui fait porter aux nues et déclarer *panacée* infaillible une substance médicinale, parce qu'elle a guéri un ou plusieurs cas de maladie, quand elle se trouvait dans les conditions nécessaires à son action; — et qui nous fait repousser, comme sans utilité, la même substance, parce qu'elle n'a rien produit, dans d'autres circonstances, *qui n'avaient de commun avec les premières, qu'un nom arbitraire!.....*

Il n'est point de force, il n'est point de puissance dont l'action ne soit soumise à une loi. Pour utiliser cette puissance, il faut connaître la loi qui la régit.

Hahnemann nous dira quelle est la loi qui régit l'action curative des médicaments; et les médicaments qui seront appliqués selon cette loi *guériront toujours*.

VI

TRAITEMENT HOMŒOPATHIQUE DE LA GOUTTE.

Notre revue du traitement allopathique de la goutte; nos remarques critiques sur l'emploi irrationnel et empirique des médicaments; soit qu'on donne dans tous les cas, et au hasard, pourrions-nous dire, ce qui ne peut être utile que dans quelques circonstances bien déterminées; soit qu'on administre ensemble plusieurs substances à la fois; mélanges dont le moindre inconvénient est, de rendre nulle toute observation sur l'action utile ou nuisible de chacun des ingrédients dont ils se composent. — Ce qui avait déjà fait dire à Buchan « qu'il est im-« possible de préciser les effets d'un médicament, « quand on l'administre combiné avec d'autres « substances médicinales, soit de nature semblable « ou opposée. »

Toutes ces considérations nous ont directement conduits au traitement homœopathique, dont les

bases complétement opposées, sont celles-ci :

1° Chercher, étudier sur l'homme en santé, les propriétés d'une substance médicinale; s'assurer des effets qu'elle peut produire, *avant* d'en faire emploi;

2° N'employer chaque substance que dans les circonstances particulières où l'on sait, *d'avance*, qu'elle convient;

3° Enfin, l'administrer seule, dans sa pureté; afin que rien ne puisse changer ou altérer l'action qui lui est propre.

Nous avons dit que presque toute la matière médicale a été prônée et rejetée dans le traitement de la goutte : l'*aconit*, l'*arnica*, la *belladone*, la *bryone*, le *quinquina*, le *colchique*, le *gaïac*, la *salsepareille*, l'*iode*, la *sabine*, la *douce-amère*, le *soufre*, etc., etc. Devons-nous en conclure que toutes ces substances et tant d'autres tombées aujourd'hui dans l'oubli, ont été sans utilité; et que les observations qui nous ont été laissées par nos devanciers, à leur sujet, sont toujours, ou des erreurs, ou des mensonges? Loin de nous une pensée que nous trouvons aussi injurieuse qu'injuste; la plupart du temps, ce ne sont pas les observations de guérison qui sont erronées;

mais bien l'emploi qu'en ont fait les imitateurs, qui n'ont pas su reconnaître les circonstances dans lesquelles, *exclusivement*, le médicament pouvait produire de favorables effets.

L'histoire médicale de toutes les époques, présente une assez curieuse particularité ; c'est l'engouement subit qu'on éprouve pour une substance, qui devient tout à coup, le remède universel, au moins relativement ; en sorte qu'on semble persuadé, que tous les maux doivent céder à son emploi. Il est vrai que le règne de cette souveraine panacée est parfois bien court ; que l'oubli et le dédain l'attendent ; comme il en sera du nouveau médicament qui prendra sa place, et de ceux qui suivront indéfiniment...

Pressez-vous d'employer la créosote pendant qu'elle guérit, disait un professeur à ses élèves ; et ce qu'il ne croyait qu'une plaisanterie, était bien la constatation de l'empirisme, qui forme, quoi qu'on en dise, la base obligée, à défaut de principe, de la thérapeutique des anciennes écoles.

Oui, partisans et prôneurs de l'huile de foie de morue, de l'iodure de potassium, etc., pressez-vous de les employer, *avant qu'ils cessent de guérir !*...

En homœopathie on n'est ni aussi enthousiaste,

ni aussi ingrat : quand par l'étude des effets d'une substance quelconque, sur l'homme en état de santé, on s'est bien assuré de ses propriétés médicamenteuses, on les constate, on en fait un tableau, qui servira dans l'avenir, de signalement, pour reconnaître les cas de maladie où son emploi doit être utile ; et si chaque médicament n'est employé que dans ces cas individuels, du moins il y sera employé toujours, puisque toujours seul, *et exclusivement seul*, il peut les guérir.

La matière médicale *hahnemannienne*, très-riche déjà, et ses trésors s'accroissent chaque jour, possède la pathogénésie, c'est-à-dire le tableau des effets médicamenteux, d'un grand nombre de substances, dont plusieurs offrent, à la fois, les symptômes indiquant les désordres dans les fonctions digestives, et ceux des affections articulaires caractéristiques de la goutte. Cependant il faut bien se garder de les supposer semblables.—En homœopathie il ne peut y avoir de succédané; chaque médicament a ses vertus propres, et dans le cas où il convient, aucun autre ne saurait le remplacer.

Deux substances peuvent offrir les mêmes symptômes, sans avoir, nous le disons encore, les mêmes

vertus curatives dans un cas donné : car selon la manière dont les symptômes sont groupés, selon la prédominance de l'un ou de l'autre de ces symptômes; selon les circonstances qui accompagnent ou favorisent leur apparition, ou leur développement, il est entre ces agents une grande différence.

Les symptômes sont les éléments curatifs des substances, comme les corps primitifs en sont les éléments matériels.

La médecine découvre les premiers par leur action sur l'organisme en santé, comme la chimie trouve les seconds au moyen de réactifs purs et connus.

Le sucre est un composé d'*oxygène*, d'*hydrogène* et de *carbone*.

La stéarine (substance solide qu'on trouve dans quelques graisses), est composée de *carbone*, d'*hydrogène* et d'*oxygène*: c'est-à-dire que le sucre et la stéarine sont composés des *mêmes éléments*, mais *dans des proportions différentes ;* et cela suffit pour en faire deux substances si diverses, qu'il est impossible de les confondre ; et que l'une ne saurait être employée à la place de l'autre en aucune occasion.

La loi des semblables, entrevue et pressentie dans l'antiquité par Hippocrate, prouvée et proclamée par Hahnemann, est la loi qui préside à l'action des médicaments, et qui nous guide dans leur recherche et leur administration.

Simple dans son essence comme tout ce qui est grand, comme tout ce qui est vrai, elle se réduit à ceci : TOUTES LES SUBSTANCES MÉDICAMENTEUSES, DONNÉES A DOSES CONVENABLES, SONT APTES A DÉTRUIRE, DANS UN ORGANISME MALADE, LES SYMPTOMES, LES EFFETS, QU'ELLES PEUVENT PRODUIRE DANS UN ORGANISME SAIN.

Ce qu'on a formulé par cet axiome, — *similia similibus curantur.*

La neige dont on frotte les parties *gelées*, pour y ramener la chaleur; — La boisson *chaude* et stimulante donnée à celui qui vient de faire un exercice trop violent, ou qui a souffert d'une température trop élevée, etc.; — La vaccine même, sont des applications de la loi des semblables.

On comprend que la théorie de cette loi ne saurait trouver place dans ce mémoire, il nous suffit de l'avoir indiquée.

La loi des semblables ne nous sert pas seulement de guide dans le choix et l'indication des médica-

ments; à son aide, la lumière se fait, dans ce chaos d'opinions si diverses sur la valeur de tant de substances prônées et rejetées tour à tour, par nos prédécesseurs.

C'est ainsi que, Galien rapportant avoir traité avec succès, quelques cas de goutte par l'emploi du *charbon animal*, son observation resterait perdue pour la science, puisqu'il n'a pas précisé les circonstances dans lesquelles cette substance a guéri ; mais Hahnemann l'a fait pour lui ; et quand nous aurons constaté parmi les effets que l'administration du charbon animal peut produire chez l'homme en état de santé :

La mauvaise odeur de la bouche ;

La sécheresse de la bouche ;

La perte d'appétit ;

Les goûts amers, acides, putrides ;

Les flatuosités, les borborygmes ;

La constipation ;

Les fourmillements dans les membres ;

Le gonflement inflammatoire des pieds et des orteils, etc., etc.

Nous aurons bien plus que l'explication des succès dont parle Galien ; car nous saurons encore dans

quels cas nous pourrons, avec le même médicament, en obtenir de pareils.

Il en sera de même pour l'*arnica* si estimé de Stahl. — Pour l'*aconit* le spécifique de Barthez. — Pour le lycopode le spécifique de Lange, etc. — Pour le quinquina qui compte tant de partisans, et presque autant de détracteurs : — *La Matière médicale* de Hahnemann est là pour mettre tout le monde d'accord, en donnant la raison du succès des uns, et de l'insuccès des autres.

Le colchique, la salsepareille, le gaïac, etc., trouvent dans cette loi les motifs qui, dans telle ou telle circonstance, doivent les faire choisir ou repousser ; et par cela même la condamnation de ceux qui veulent les employer *toujours*, et de ceux qui ne veulent s'en servir jamais.

Nous avons dit que la *loi des semblables*, est pour l'école de Hahnemann, le guide de sa thérapeutique. — Après une étude sérieuse de la maladie, de ses causes; des symptômes par lesquels elle se formule ; le médecin homœopathe choisit un médicament en relation complète avec ce qu'il vient d'observer ; prenant en considération, l'âge, le sexe, la constitution du malade, les affections antérieures,

les traitements déjà suivis, enfin les mille circonstances qui caractérisent le cas actuel.

Malgré la simplicité de la loi des semblables, c'est une tâche délicate et difficile que son application. Car il ne suffit pas de comparer les symptômes de la maladie avec ceux qui peuvent être provoqués par le médicament ; il faut s'assurer si l'organe, ou le système d'organes affecté, est bien celui sur lequel le médicament peut avoir une action particulière ; l'action de la bryone sur les membranes séreuses, étant aussi bien caractérisée, que celle de la belladone, sur tout ou partie du système nerveux.

Il faut observer, non-seulement la sensation des douleurs ; les médicaments offrant à cet égard une grande diversité ; mais encore, les modifications que certaines influences, certaines circonstances, peuvent produire dans ces mêmes douleurs : — Le vinaigre fait cesser des effets correspondant à quelques-uns de ceux de l'aconit, et en aggrave d'autres correspondant à la belladone. — Certaines douleurs correspondant à *colocynthis*, sont soulagées par le café, tandis que cette dernière substance aggrave toujours les souffrances correspondant à *nux vom.*, caust., etc. — Les douleurs en rapport avec *sulfur*, sont géné-

ralement exaspérées par la chaleur du lit, et celles répondant à *causticum*, par le froid et le vent. — L'exercice, le mouvement, calment parfois des douleurs correspondant à *china*, à *rhus*, et aggravent celles de *bryonia*, *calcarea*, etc. — Les symptômes de *pulsatilla* ont leur exacerbation le soir plus communément, et ceux de *nux vom.*, le matin ; ainsi de suite.....

De plus, l'observation ayant prouvé que les substances médicamenteuses sont aptes à développer ou à produire certaines modifications dans l'état moral des sujets soumis à leur influence, il importe encore ici, qu'il y ait similitude entre l'état actuel du malade et les effets connus de la substance qu'on veut lui administrer. — Ainsi *pulsatilla*, qui (à pareille similitude entre les symptômes de la maladie et des médicaments) conviendrait très-bien chez un malade d'humeur mélancolique, triste ou versatile, serait le plus souvent inutile ou sans pouvoir, chez un malade emporté, colère, violent, chez lequel, au contraire, *chamomilla*, *bryonia*, *nux vom.*, peuvent être bien mieux indiqués ; ou chez un autre malade d'un caractère enjoué, enclin aux accès de gaieté vive, dont l'état moral sera plus en rapport avec *crocus sativus*, ou tel autre....

En un mot et de nouveau, le rapport des symptômes entre le médicament et la maladie doit être complet : c'est là condition absolue pour réussir dans le traitement.

Comme nous n'avons pas l'intention d'écrire un traité de *matière médicale*, nous devons nous contenter d'exposer les principes, et les préceptes du *maître;* certain que le succès ne fera pas défaut, à ceux qui les mettront en pratique avec intelligence et courage.......

En outre du choix des médicaments, un traitement se compose encore de la *médication* et du régime. — Sous le nom de médication nous entendons, le choix de la préparation, de la forme et de la dose des médicaments, leur mode d'administration, et l'élection des heures et des temps auxquels ils doivent être administrés; enfin les moyens accessoires destinés à favoriser leurs effets.

Comme pour le choix du médicament, l'âge, le sexe, la constitution du malade, son tempérament, le plus ou moins d'énergie de la force vitale chez lui; la période de la maladie, sa gravité, son intensité, le danger plus ou moins grand, plus ou moins prochain qu'elle présente; la saison ou l'époque de

l'année, la constitution épidémique générale, tout cela doit être pris en considération.

La médication, autant que possible, doit être réglée d'avance; on ne saurait croire combien de fois un traitement a échoué, malgré le choix judicieux et approprié des substances médicinales, faute de méthode dans la médication.

« Bacon (dit Barthez), a observé que la manière qu'ont les médecins de traiter les maladies « est trop raccourcie (*compendiosa*). Il dit que si « l'on regarde de près à leurs ordonnances, on « trouve qu'elles sont le plus souvent remplies de « vacillation et d'inconstance, qu'elles ont été produites par des idées du moment et non d'après « une direction certaine ou prévue. »

« Il ajoute, qu'il faudrait dès le commencement « de toute maladie une fois connue, méditer et « suivre avec une constance, qui ne fût interrompue « que par quelque cause grave qui surviendrait, un « plan de traitement, dans lequel seraient fixés « l'ordre et les intervalles convenables de chaque « remède. »

« Bacon fait à ce sujet, la remarque générale et « juste, qu'il n'est rien de plus puissant et de plus

« efficace dans la nature, que l'ordre dans les « moyens, leurs applications continuées, et leurs « vicissitudes produites avec art. »

Cet ordre que réclamait Bacon, dans toute médication, il le nomme le fil médicinal, fil *désiré*, ajoute-t-il (*filum medicinale quod desideratur*).

Dans toutes les maladies, le régime forme une importante partie du traitement; il doit avoir pour but de placer l'organisme dans des conditions telles, que la force vitale aidée, stimulée par le médicament, puisse employer toute son énergie à sortir de l'état de désordre qui constitue la maladie, pour revenir à l'état normal. Le régime sera donc plus ou moins nourrissant selon les cas; mais toujours nourrissant seulement. Toutes les substances qui possèdent des vertus médicinales doivent être sévèrement proscrites: ainsi le café, le thé, les épices, les aromates, les liqueurs et la plus grande partie des vins; en outre quelques végétaux, comme les asperges, le persil, le cerfeuil, etc..., en un mot tout ce qui pourrait masquer, entraver, ou affaiblir l'action des médicaments administrés.

Dans un accès de goutte aiguë, lorsque tout l'organisme est dans un état d'excitation fiévreuse, une

alimentation trop abondante, trop succulente ou de difficile digestion, entraînerait les plus grands dangers. — L'extrême expansion de la chaleur vitale attestée par l'état de la peau, laisse à l'estomac trop peu de forces pour suffire à une digestion nécessairement laborieuse; en sorte que si cet organe se trouve surchargé, la digestion sera mal faite, et jettera dans l'économie, des fluides mal élaborés, plus propres à aggraver l'état du malade, qu'à venir en aide à sa guérison. — C'est pour cela que nous recommandons ordinairement, les soupes légères, les bouillons de veau ou de poulet, les bouillies, les panades, le gruau, le tapioka, les fruits cuits, etc.....

Pour boisson, dans presque tous les cas, nous conseillons l'eau pure, ou bien édulcorée avec du sucre ou du sirop de framboises; ou même rougie avec un peu de vin, quand la constitution du malade le requiert, ou que le médecin le juge convenable par tout autre motif.—Le lait coupé avec de l'eau d'orge a parfois de bons effets, ainsi que le petit-lait.

Le malade peut boire à volonté de l'une ou de l'autre de ces boissons, chaude, froide, comme il aime le mieux.

Barthez dit, « que l'eau froide en boisson, est « d'une efficacité reconnue pour calmer les dou- « leurs violentes d'une attaque de goutte ; aussi bien « que pour tempérer la soif et l'ardeur qui y sont « insupportables. »

Nous reconnaissons que dans certains cas l'eau froide peut avoir son utilité ; mais comme nouvelle preuve de l'exagération dont nous avons déjà parlé, Van der Heyde dit « qu'il n'est point de remède plus puissant pour prévenir tout accès de goutte, et le guérir lorsqu'il est déjà commencé, que l'eau froide. »

Aucune application extérieure ne doit être faite, aucun topique ne doit être employé sans l'avis du médecin chargé du traitement. Le plus souvent il se contentera de faire envelopper les articulations douloureuses avec de la flanelle, de la laine, une fourrure, ou du coton cardé.

La chambre du malade toujours minutieusement propre, sera tenue à un degré de température peu élevé, l'air doit en être fréquemment renouvelé ; l'air pur, nécessaire en état de santé, l'est encore bien davantage quand on est malade ; lorsque mille émanations délétères peuvent si facilement vicier le

milieu dans lequel le sang puise l'oxygène, source, pour une si grande part, de sa vivifiante puissance.

Dans un accès de goutte, la susceptibilité nerveuse est parfois tellement exaltée, qu'il importe d'éloigner des malades toutes les causes de préoccupation ou de contrariété.

Sydenham prétend que chez bon nombre de malades, un accès de goutte pourrait être aussi bien nommé, un accès de colère.

Naturellement, on attendra donc les meilleurs effets de tout ce qui peut distraire les malades; telles sont les lectures intéressantes, qui cependant ne captivent pas trop l'imagination, les conversations agréables, etc. Mais par-dessus tout, les témoignages de bienveillance et d'intérêt.

L'accès passé, le malade doit faire usage de ses membres, marcher, agir, de manière à dissiper peu à peu l'engourdissement et la roideur des articulations; sans les fatiguer cependant, jusqu'à ce que chaque partie ait repris les forces qu'elle avait perdues pendant la maladie.

VII

GOUTTE CHRONIQUE ; MALADIES CONGÉNÈRES DE LA GOUTTE. PSORE.

Nous savons déjà, qu'en outre de la goutte se manifestant par des accès réguliers, qu'on a dite goutte aiguë, il en est une autre forme connue des auteurs sous le nom de goutte *anomale*, de goutte *larvée;* nous devrions dire plusieurs formes, puisqu'on assure que la goutte peut les revêtir toutes, selon qu'elle affecte tel ou tel organe; en sorte qu'elle pourrait être confondue avec toute autre maladie, si l'on ne tenait compte des circonstances commémoratives, et si les souvenirs du malade ne venaient en aide au médecin pour son diagnostic.

Ces déguisements, ces métamorphoses, trop bien et trop souvent constatés, pour qu'il soit possible de les révoquer en doute, nous obligent à considérer la goutte sous un autre point de vue. Le médecin homœopathe attache très-peu d'importance au nom de la maladie; il s'en sert seulement, comme nom

de convention donné à certains groupes de symptômes, à certaines formes morbides ; ils ne lui indiquent rien quant au traitement ; mais il en est tout autrement de la *cause* qui détermine ou perpétue le trouble vital qu'il s'agit de calmer, il faut ici chercher partout, tout examiner, tout étudier.

Cadogan prétendait réduire à trois, les causes de toutes les maladies chroniques : l'inaction, l'intempérance et le chagrin.

Il est fort possible que ce soient là les sources primitives des infirmités de nos premiers auteurs ; — mais alors, *les pères ont mangé des raisins verts, et les enfants ont eu les dents agacées*, car à ces causes toujours permanentes, nous pouvons en ajouter une quatrième, celle du germe qu'ils nous ont transmis.

Pour Hahnemann, la plupart des maladies, surtout celles qui ont une tendance à se montrer sous la forme chronique, ont pour principe, un miasme acquis ou congénital.

Il n'est, dans cette proposition, rien qui soit contraire aux données de la science, ni que la raison puisse répugner à admettre.

Nous savons tous combien sont fréquentes, ces

douleurs ostéocopes qui s'éveillent dans la vieillesse, comme un triste souvenir des imprudences d'un passé déjà bien loin.

Il faut bien que le miasme de la variole naisse avec nous, puisque le vaccin développera ses pustules, si vous le voulez, au premier jour de la vie d'un enfant.

Ce sont peut-être ces deux exemples, qui ont éveillé l'attention de Hahnemann et qui, le guidant dans ses investigations, l'ont conduit à sa théorie de la *Psore;* miasme congénital pour tous, vrai tache originelle dont tout homme est souillé en venant au monde, et qui sans doute a pris naissance au jour néfaste, où l'homme et sa race furent voués aux misères et à la mort.

Toute discussion sur ce principe nous conduirait au delà des limites que nous nous sommes tracées; contentons-nous de prendre le système de Hahnemann, comme celui qui explique le mieux, de la façon la plus vaisemblable et la plus naturelle, des phénomènes dont aucun auteur, avant lui, n'a su trouver la cause.

« Le passage de ce miasme (psore), dit-il, à tra-
« vers des millions d'organismes humains, dans le

« cours de quelques centaines de générations,
« et le développement extraordinaire qu'il a dû
« acquérir par là, expliquent jusqu'à un certain
« point, comment il peut maintenant se déployer
« sous tant de formes différentes, surtout si l'on a
« égard au nombre infini des circonstances qui con-
« tribuent ordinairement à la manifestation de cette
« grande diversité d'affections chroniques (symp-
« tômes secondaires de la psore), sans compter la
« variété infinie des complexions individuelles. Il
« n'est donc pas surprenant que des organismes si
« différents, pénétrés du miasme psorique et sou-
« mis à tant d'influences nuisibles, extérieures et
« intérieures, qui souvent agissent sur eux d'une
« manière permanente, offrent aussi un nombre in-
« calculable d'affections, d'altérations et de maux,
« que l'ancienne pathologie a jusqu'à présent cités
« comme autant de maladies distinctes, en les dé-
« signant sous une multitude de noms particu-
« liers (1). »

En sorte qu'après avoir reconnu qu'une cause oc-

(1) S. Hahemann, *Exposition de la doctrine médicale*, ou *Organon*, 4e édition, avec Commentaires; par le docteur Léon Simon, Paris, 1855, p. 168.

casionnelle, même immatérielle, peut déterminer un accès de goutte aiguë, comme nous en avons rapporté des exemples, nous sommes induit à admettre que la goutte larvée, que la goutte chronique, que l'*idiosyncrasie goutteuse*, ajouterons-nous, sont dues au miasme psorique; dont la manifestation, dans ces circonstances, a lieu sous cette forme, par suite d'une prédisposition, bien souvent héréditaire aussi, du sujet.

Ce système nous paraît d'autant plus plausible, qu'il nous donne la raison de l'intime et positive connexion, qu'on remarque entre la goutte et la gravelle, les hémorrhoïdes, l'asthme, etc., qu'il sert à nous rendre compte des diverses métamorphoses qui ont lieu entre certaines maladies chroniques; — Qu'il peut servir encore à démontrer pourquoi la guérison d'un accès de goutte est si rarement la guérison de la goutte elle-même; — Pourquoi, lorsqu'un malade a déjà ressenti un accès de goutte, il est par cela seul, exposé à d'autres attaques; — Pourquoi les auteurs ont pu dire avec raison, que chez un malade qui a été attaqué de la goutte, toutes les maladies, quelles que soient leurs formes, sont des affections goutteuses; — (Absolu-

ment comme nous disons, en d'autres termes, qu'après l'éclosion du miasme psorique chez un sujet, ce miasme se retrouvera sous toutes les formes de maladie dont il pourra être affecté.) — Enfin pourquoi, en outre du traitement d'un accès de goutte, il est nécessaire de recourir à d'autres moyens pour en prévenir le retour, en s'adressant dans ce but, à la cause de la maladie et aux antidotes spécifiques de cette cause.

Revenons rapidement sur ces divers points.

Nous n'avons pas besoin de remonter à Musgrave pour trouver des preuves de la première proposition, et nous prenons comme un fait avéré, que la répercussion de certaines éruptions peut produire une affection hémorrhoïdale, une affection des reins ou de la vessie, et même la goutte ; — Que la suppression du flux hémorrhoïdal peut déterminer des accès d'asthme aussi bien que de goutte ; — Que la goutte peut succéder à l'asthme, et celui-ci réciproquement à la goutte, etc.

Or, un fait tout aussi avéré, est celui-ci : dans notre monde, L'ESPÈCE EST IMMUABLE, *la forme seule peut changer*. — Et de cela seul que l'affection herpétique ou psorique peut se transformer en affec-

tion calculeuse ou goutteuse, nous pouvons conclure hardiment qu'elles proviennent de la même source.

Ceux-là n'ont point étudié Hahnemann, qui n'ont pas vu dans le médecin un profond philosophe !

Une attaque de goutte, d'asthme, etc., peut être considérée comme un paroxysme, identique à celui qui se montre dans certaines fièvres ; l'accès peut passer naturellement, être soulagé, amoindri, coupé par le secours de l'art, sans que pour cela la maladie soit guérie. — Le malheureux infecté du miasme paludéen, reste fiévreux dans l'intervalle des accès ; comme celui chez lequel s'est manifesté le miasme psorique, reste goutteux, asthmatique, calculeux, etc., dans l'intervalle des attaques : — chez l'un comme chez l'autre, pour guérir, il faut détruire la cause qui produit les accès.

Tout ce que nous venons de dire et les conséquences qui en découlent, avaient été déjà entrevus par de savants auteurs, avant Hahnemann ; comme bien avant lui, Hippocrate, le *divin vieillard*, avait pressenti la loi des semblables.....

Quelques-uns ont considéré l'ensemble d'un accès

de goutte, comme « un moyen employé par la na-
« ture pour se débarrasser d'un principe ou d'un
« produit nuisible. — Et, disent-ils, tout ce que
« nous pouvons faire avec sûreté, c'est de l'assister
« dans la voie qu'elle s'est choisie. »

Sydenham considère l'accès lui-même et la souffrance qui l'accompagne comme un remède naturel dont il faut respecter l'action, — tandis que Buchan fait une distinction. « Quoiqu'il puisse être dangereux, dit-il, d'arrêter un accès de goutte par des « médicaments; *s'il arrive cependant que la constitution du malade puisse être modifiée, changée, de « manière à diminuer, ou à prévenir le retour des « accès*, il ne saurait y avoir nul inconvénient à l'entreprendre. »

Ce n'est donc pas une opinion nouvelle que celle qui veut qu'en outre du traitement des accès de goutte, il en soit fait un autre dans l'intervalle des attaques, pour en diminuer la violence, ou en prévenir le retour en détruisant leur cause. Musgrave, Sydenham, Barthez, Buchan et presque tous les auteurs qui ont écrit sur la goutte, en ont dit et démontré la nécessité.

Ce qui est nouveau, et ce qui appartient à Hahne-

-mann, c'est d'avoir indiqué cette cause et les moyens de la détruire.

Bien loin de voir le moindre danger à arrêter, par un traitement rationnel, une attaque de goutte; nous sommes, au contraire, convaincu, qu'une judicieuse physiologie s'accorde avec le plus doux des sentiments humains, la pitié envers tous ceux qui souffrent, pour l'ordonner.

Près d'un malade, le premier devoir du médecin, sans contredit, c'est d'employer tous les moyens que la science met à sa disposition, pour calmer ses douleurs. — Mais nous, nous ne saurions considérer comme moyen rationnel, l'engourdissement produit par les opiacés et leurs semblables : l'espèce de congestion cérébrale qui, dans ces cas, rend un être insensible, est bien plutôt une nouvelle maladie, trop souvent plus grave et plus dangereuse, quoique le malade ne la ressente point, que celle qui le torturait auparavant.

Nous avons dit que notre opinion se base sur une juste et saine appréciation physiologique : en effet, il est évident que dans toute maladie la perturbation du pouvoir vital en général, a dû produire la perturbation de chaque système organique en particu-

lier, et de ses fonctions. — Or, pendant que les fonctions d'assimilation et d'excrétion seront en désordre, nul doute que leurs effets ne soient pervertis. Les fluides jetés dans l'organisme seront mal élaborés et de mauvaise qualité; les matières qui devraient être excrétées ne seront pas, ou seront incomplétement rejetées, et par leur séjour dans l'économie générale, elles ne pourront qu'accroître la perturbation primitive. — Le corps étant, matériellement, une machine qui se renouvelle incessamment par ses propres produits; cette machine deviendra d'autant plus défectueuse qu'elle fera plus longtemps usage, pour réparer ses pertes, de produits de jour en jour plus mauvais, et s'éloignant davantage des conditions nécessaires à son existence.

Mais s'il faut s'empresser d'arrêter, même de faire avorter, si nous pouvons nous exprimer ainsi, la manifestation de la maladie; n'oublions pas que nous ne pouvons éviter le retour de ces manifestations que par la destruction, la guérison de la cause.

Correspondant aux maladies attribuées par Hahnemann au miasme de la *psore*, on a nommé *antipsoriques*, certains médicaments dont l'action sur l'organisme étant plus longue, semble avoir plus de

rapports avec les maladies chroniques. — Au surplus, cette distinction de noms nous semble de peu d'importance. Ce que nous devons nous attacher à connaître d'un médicament, c'est son mode d'action, les phénomènes que son administration produit chez l'homme sain ; l'organe ou les organes, sur lesquels son action semble se faire sentir plus particulièrement.

C'est dans cette étude sérieuse, approfondie, que nous apprendrons à reconnaître les cas où chaque substance médicinale convient exclusivement.

L'examen attentif du malade, de sa constitution, etc., nous conduira à préciser ensuite la dose du médicament, son mode d'administration, le régime, et le traitement méthodique qui doit assurer à nos soins un heureux résultat.

VIII

PROPHYLAXIE.

Les sciences médicales se divisent en trois branches distinctes, quoique conservant entre elles les rapports inséparables des parties intégrantes d'un même tout : ce sont la *prophylaxie*, la *thérapeutique* et l'*hygiène*.

La première a pour but de s'opposer au développement des maladies dont nous portons le germe en naissant (*virus inné*, selon l'expression de Bordeu), et de nous prémunir contre celles qui, par une circonstance quelconque, nous menacent particulièrement.

La seconde a pour but la guérison des maladies, dont nous n'avons pu prévoir ou prévenir l'invasion.

La troisième, enfin, nous apprend les moyens de conserver la santé, quand nous la possédons, et de la préserver des atteintes auxquelles elle est sans cesse exposée.

Nous avons déjà parlé du traitement de la goutte, et des règles qui constituent une médication positive, méthodique ou rationnelle.

Tout à l'heure nous dirons les préceptes hygiéniques que doivent suivre les goutteux, et ceux qui craignent de le devenir.....

Toute médication préventive prend le nom de prophylaxie.

Or, la nécessité d'un traitement spécial pour empêcher le retour des attaques de goutte étant démontrée et reconnue, nous n'aurons pas de peine à prouver, que ce même traitement serait encore plus profitable, s'il était appliqué avant que la goutte se soit déclarée ; détruisant ainsi à l'avance la cause qui peut la produire, ou modifiant toute prédisposition des organes à cette forme de maladie.

Si Bordeu a le mérite d'avoir émis, un des premiers, l'idée du traitement prophylactique, en le proposant au sujet des écrouelles, c'est à M. le docteur Gastier que nous sommes redevables de la généralisation du principe ; de la démonstration des avantages que l'humanité doit en retirer dans l'avenir ; et tout à la fois, de la théorie fondamentale, des préceptes de l'application, et des exemples de la pratique.

Rendons à César ce qui est à César.

Selon M. Gastier, « il est en nous une disposition « morbide originelle, plus ou moins analogue à « celle dont nos *pères*, ou auteurs médiats ou im- « médiats ont offert les symptômes. »

C'est ce que Bordeu nomme *impression héréditaire.*

Avant toutes choses, voilà une première prédisposition à la goutte.

Les suivantes se trouvent dans la constitution et les habitudes.

Ajoutons ici, ce que nous avons dit d'un miasme congénital, qui dans la théorie de Hahnemann, serait la source ou le germe de la plupart des maladies chroniques, et qui peut se manifester sous la forme morbide nommée goutte, toutes les fois que le sujet se trouve dans des conditions spéciales pour cela ; puis concluons que la goutte peut être prophylactiquement guérie, en modifiant l'état constitutionnel prédisposant, et en neutralisant le principe toxique, c'est-à-dire en détruisant ses causes.

Dans tout traitement, la comparaison entre la pathogénésie des médicaments (effets constatés, résultant de leur action sur l'organisme en état de santé)

et les symptômes de la maladie, est l'unique guide, ne l'oublions pas, qui puisse nous conduire sûrement au choix de la substance médicinale propre à guérir.

Pour un traitement prophylactique, il importe de tenir compte, non-seulement de la constitution et du tempérament du sujet, de ses propensions morales et physiques, mais encore, autant que possible, de l'état constitutionnel de ses auteurs, des maladies dont ils ont été attaqués, et de plus, des influences nuisibles sous lesquelles ils ont pu vivre ; les effets du *chlore*, du *mercure*, du *plomb*, de la *chaux*, etc., devant, on le conçoit, nécessiter des modifications spéciales, dans le traitement.

L'étude des substances médicinales nous montrera ensuite dans l'action de quelques-unes d'entre elles, groupés et plus particulièrement unis, les phénomènes qui caractérisent ce qu'on a nommé goutte latente et goutte vague, telles sont : *alum. carb-v. calc. caust. sulf. silic.* etc.

C'est d'un examen bien attentif, et selon les règles qui précèdent, que ressortiront les indications thérapeutiques exactes et positives, telles enfin que la science les exige pour en garantir le succès.

La prophylaxie, bien comprise, sera certainement la médecine de l'avenir. C'est vers elle que convergent déjà tous les progrès des sciences médicales. — C'est le pôle vers lequel les savants de toutes les contrées se sentent entraînés. — Devons-nous citer une fois de plus Bordeu, puis Jenner, Hahnemann, etc., et autour de nous, sans distinction d'école, M. Gastier, pour sa prophylaxie générale; M. Perrussel, pour ses études sur le traitement préservatif de la phthisie; M. Burq, pour la préservation du choléra; M. Auzias Turenne, pour ses travaux sur la syphilis; en Amérique, M. de Humboldt, pour la fièvre jaune, etc., etc., et tant d'autres?

Certes l'humanité doit beaucoup à ceux qui se dévouent à la recherche des moyens de soulager ses souffrances et ses misères; mais elle devra bien davantage à ceux qui trouveront le moyen de les prévenir.

IX

HYGIÈNE. — RÉGIME.

L'hygiène est une branche importante de la science médicale, elle a pour but, avons-nous dit, de maintenir l'état de santé, quand nous sommes assez heureux pour le posséder, et de nous préserver des maladies auxquelles nous sommes sans cesse exposés, en nous plaçant dans certaines conditions qui nous rendent moins accessibles aux causes morbides qui pourraient nous atteindre.

Nous voudrions, avec Sydenham, résumer tous les préceptes hygiéniques en trois mots, *modération en toutes choses.* — Mais la modération en toutes choses, c'est l'expression de la sagesse humaine dans son acception la plus étendue, et qui donc parmi nous la possède?....

Les prescriptions et les règles hygiéniques, en l'état de santé, ont une sorte de généralité qui les fait s'adresser à tous, ce n'est pas le lieu d'en traiter.

Quand nous sommes malades, ces préceptes deviennent plus particuliers et plus minutieux, on leur donne alors le nom de régime.

Aux diverses formes de maladies peuvent correspondre différents régimes, nous n'avons à nous occuper ici que de celui qui concerne les goutteux. Nous serons même obligé de laisser à l'appréciation des assistants du malade, diverses modifications que son état individuel peut indiquer.

Nous avons vu que parmi les causes déterminantes de la goutte, on peut placer au premier rang l'excès des jouissances sensuelles, quelles qu'elles soient.

Revenir aux règles de la plus stricte tempérance, doit donc être la première indication; indication absolue, en dehors de laquelle tout moyen curatif ou préservatif restera sans résultat.

L'excès dans les travaux intellectuels uni à un mauvais régime vient ensuite ; si nous ne pouvons demander aux savants et aux hommes d'État, d'abandonner leurs méditations et leurs travaux ; il faut au moins que nous les avertissions du danger auquel ils s'exposent.

L'homme est un composé de forces morales et

physiques qui se font mutuellement contre-poids, et qui semblent destinées à se maintenir en équilibre par un jeu alternatif : en sorte qu'après un travail manuel, l'occupation de l'esprit aidera à la réparation des forces physiques; comme après des travaux de l'imagination, un exercice musculaire favorisera merveilleusement le renouvellement des forces intellectuelles.

Cette loi providentielle ne saurait être impunément méconnue; bien des goutteux en portent la peine.

Qui n'a lu ce spirituel et très-philosophique dialogue entre Franklin et sa goutte, dans lequel celle-ci se posant en *amie* et en médecin tout à la fois, reproche à son client de ne pas employer à faire de l'exercice les quelques heures que lui laissent ses travaux ; de se servir de sa voiture quand il pourrait aller à pied ; et de passer après dîner, assis devant un échiquier, le temps dont il pourrait disposer pour sa promenade..... et finit par lui démontrer que c'est pour son bien à lui, qu'elle le torture, prétendant, par ce moyen, le débarrasser des humeurs grossières résultant de son mauvais régime!

Dans le traitement de la goutte, nous savons déjà que l'alimentation est un point capital.

D'abord et règle générale, ce n'est point ce qu'on mange qui *nourrit*, mais bien ce qu'on digère ; or, on ne digère bien que dans la mesure de ce qui est nécessaire à la compensation des forces employées, ou perdues. En sorte que moins on fait d'exercice, plus légère et modérée doit être l'alimentation.

Quelques-uns ont beaucoup vanté les bons effets du *régime* pythagoricien, l'abstention de toute espèce de viande. — D'autres encore, la diète laiteuse; c'est-à-dire l'usage presque exclusif du lait sous toutes les formes.

Dans notre opinion tout cela est exagéré. — Et voici nos prescriptions (il est bien entendu que nous parlons du régime, soit dans l'intervalle des accès, si la goutte s'est déjà déclarée, soit pendant le traitement prophylactique destiné à la prévenir).

A l'homme de cabinet nous conseillons les potages légers, les viandes blanches, le poisson frais, les huîtres, les légumes bien cuits, les laitages de toute espèce, les œufs frais, les fruits cuits ou crus, quand ils sont bien mûrs, etc., toujours en quantité modérée.

A celui dont le travail physique domine le travail intellectuel, ou alterne avec celui-ci, nous permettons un peu plus de viande, et même les viandes noires une fois par jour.

En conseillant tous les laitages, nous devons faire une exception pour certaines espèces de fromages forts et fermentés : Jos. Scaliger dit avoir remarqué que rien n'engendre plus la podagre que ces fromages.

(Notons en passant que Galien, et Paulmier après lui, regardent comme spécifique, pour résoudre les tufs goutteux, l'application du fromage devenu âcre et fétide.)

Parmi les légumes, il en est quelques-uns dont il faut éviter l'usage, ce sont ceux qui ont des propriétés médicamenteuses assez marquées : tels sont le persil, le céleri, et les asperges, etc.

Il faut se garder par la même raison de l'abus des condiments, épices et aromates ; les aliments devraient être préparés avec du sel ou du sucre seulement.

Les fruits bien mûrs sont en général utiles aux goutteux ; Linnée dit avoir éprouvé d'excellents effets de l'usage habituel des fraises.

Nous permettons l'usage du vin trempé d'eau. — L'eau seulement rougie suffit à ceux qui font peu d'exercice. — Ceux qui travaillent au grand air, ceux qui se fatiguent beaucoup, peuvent prendre un peu plus de vin.

Selon Barthez, les vins blancs acides et les vins de Champagne, disposent particulièrement à la goutte.

Van Swieten a prétendu, que les Hollandais n'étaient devenus goutteux, qu'après avoir substitué l'usage du vin à celui de la bière.

Nous interdisons à tous, le cidre, les bières fortes, les liqueurs, le café, et le plus souvent même le thé.

Bien que Musgrave dise que, dans les colonies françaises et en Amérique, où le café est la boisson principale, on connaisse à peine la pierre et la goutte; — bien que Bontekoë ait assuré que c'est à l'usage habituel du thé que les Chinois doivent de ne connaître ni la goutte ni la pierre, nous sommes loin d'admettre que dans nos climats ces boissons produisent les mêmes effets. — En Angleterre, où l'on fait une bien autre consommation de thé et de café qu'en France, le nombre des goutteux semble augmenter de jour en jour.

Les repas ne doivent jamais être assez copieux pour surcharger l'estomac ; celui du soir, principalement, doit être très-léger.

Se coucher et se lever de bonne heure, est toujours une habitude des plus favorables à la santé. — Dans le traitement de la goutte il faut éviter le séjour au lit trop prolongé ; l'usage des lits de plume et des édredons est nuisible. — Il faut éviter aussi de dormir, dans le jour, après les repas ; l'espèce de lourdeur qu'on éprouve quand on s'éveille, nous avertit de la stase dans laquelle sont restés les fluides pendant ce sommeil.

Les bains frais de temps en temps ; — les lotions froides sur tout le corps ; — les frictions sèches, soit avec de la laine, soit avec une brosse douce, soit avec la main, renouvelées chaque jour, sont d'une utilité incontestable ; on a dit même, que les frictions sèches pouvaient, au besoin, remplacer l'exercice.

Stoll conseille de faire tous les matins, n'étant pas en moiteur, des frictions sur tout le corps, avec une éponge imbibée d'eau froide, après quoi le malade, étant bien essuyé et bien couvert, doit agir ou se promener.

Desault cite l'exemple d'un vieillard centenaire, qui, trente ans avant sa mort, s'était garanti et guéri de la goutte, à laquelle il était fort sujet auparavant, en se faisant brosser et frotter chaque jour soir et matin, avec une main garnie d'une mitaine de laine.

Les vêtements doivent être en rapport avec le climat et avec la saison. — Dans les contrées humides et froides, la flanelle portée sur la peau peut être considérée comme un excellent moyen d'entretenir par une douce excitation les fonctions de cet organe, et tout le monde sait l'influence de la transpiration insensible sur la santé. — Ce vêtement une fois adopté, ne doit être quitté qu'avec beaucoup de précautions même en été ; dans nos climats la température change parfois si brusquement, qu'on ne saurait être trop sur ses gardes.

Nous n'avons pas besoin de parler des soins de propreté, plus nécessaires encore avec des vêtements de laine qu'avec tout autre.

Les distractions, absolument nécessaires à ceux que les travaux de la pensée ou de l'intelligence retiennent trop souvent dans leur cabinet, seront choisies surtout parmi celles qui nécessitent un

exercice musculaire, des mouvements corporels actifs, comme la marche, la chasse, les jeux de boule, de ballon, de billard, etc. Quant aux jeux qui passionnent vivement l'esprit, comme les échecs, et ceux qui excitent des émotions vives, mais concentrées, comme les cartes, dés, trictrac, etc., nous conseillons aux personnes sujettes à la goutte ou menacées de ce fléau, de s'y adonner le moins possible.

Arrêtons-nous, cette esquisse ne peut nous permettre que des indications générales; et comme le traitement lui-même, le régime doit être souvent modifié selon l'âge, la constitution, les habitudes du sujet : — Plus fortifiant chez les personnes âgées; plus nourrissant chez les jeunes gens, etc.

Souvenons-nous seulement que, pour guérir la goutte, il ne saurait suffire d'un traitement et d'un régime pris et délaissés capricieusement et par boutades. — Les moyens hygiéniques et thérapeutiques combinés, doivent être suivis scrupuleusement et constamment pendant longtemps. La goutte est une terrible maladie dont les racines s'étendent profondément et fort loin; elles sont vivaces; et ce n'est qu'à force de persévérance et de soins qu'on peut espérer les détruire en entier.

CONCLUSION.

Les étroites limites dans lesquelles ce mémoire devait se renfermer, ne nous ont permis d'insister sur aucune des propositions qui s'y trouvent formulées. — Nous n'avons pu qu'indiquer la loi des semblables, base de la doctrine à laquelle nous attachent nos convictions; quoique bien persuadé qu'une démonstration sommaire de cette théorie, eût intéressé plusieurs de nos lecteurs.

Nous espérons, cependant, en avoir dit assez pour nous faire comprendre, ou pour faire désirer d'aller chercher dans les œuvres du maître lui-même, des explications plus étendues et bien plus précises que toutes celles que nous eussions pu donner ici...

Nous avons dit que pour guérir une maladie, il fallait en connaître la cause, et connaître aussi les moyens à lui opposer.

Nous avons, ce nous semble, démontré la source de la goutte, et la voie qu'il faut suivre dans la recherche et l'application du traitement.

En rappelant avec Grimaud, que toute maladie prise en général *appartient au même ordre, dépend du même principe que la vie*, nous avons voulu montrer l'erreur de la doctrine qui ne veut y voir, la plupart du temps, que des affections *locales*; — comme si dans un organisme dont toutes les parties sont liées entre elles par une si parfaite solidarité, il était possible d'admettre le trouble sur un point quelconque, sans que la perturbation soit ressentie par le tout; — et comme conséquence de cette erreur, le danger ou l'inutilité de tout traitement local, partiel ou incomplet.

Nous avons dit enfin, que le traitement de la goutte exige beaucoup de soins de la part du médecin, et beaucoup de constance et d'énergie de la part du malade.

Nous insistons encore sur ces conditions, car, quelle que soit la puissance de la médication homœopathique, les miracles ne sont pas de son domaine, et quand nous assurons qu'une maladie peut être guérie, il est sous-entendu qu'il faut pour cela, d'abord que les désordres déjà produits ne soient pas irréparables, et en second lieu, que le malade ait assez de confiance en son médecin, pour

le laisser juge de l'opportunité de temps, de lieu et de moyens.

Nous devons à l'un de nos amis, une anecdote, qu'on nous permettra de rapporter ici, comme conclusion.

M. L..., habitant la province, était, depuis plusieurs années, attaqué de la goutte; les accès, rares d'abord, s'étaient tellement rapprochés, que le pauvre malade en était réduit à passer six mois dans son lit et six mois en convalescence, se traînant alors plutôt qu'il ne marchait, à l'aide d'une béquille. — Tous les moyens connus ou préconisés, purgatifs, sudorifiques, vésicatoires, robs, pilules, sirops, mixtures, etc., avaient été mis en usage sans aucun succès, lorsqu'à la suite de l'application d'un emplâtre sur un pied malade, il survint une affection des yeux. M. L..., très-inquiet, demanda la réunion de quelques praticiens qui avaient sa confiance. D'accord sur le nom à donner à la maladie, ils le furent moins sur le traitement, et le malade partit pour Paris.

Plus préoccupé de la crainte de devenir aveugle, que de ses jambes, M. L... se mit entre les mains d'un oculiste en renom, et suivit pour ses yeux,

pendant plusieurs mois, un traitement qui n'eut pas de résultats plus heureux que celui fait pour ses pieds. — Désespéré, il était près de tout abandonner, lorsqu'une indisposition subite nécessita dans la nuit, l'appel d'un médecin. — Courant au plus près, le domestique amena M. X..., médecin homœopathe. Des rapports que le hasard avait établis, se continuèrent ; un nouveau traitement fut entrepris, et l'année suivante M. L... revenait à ses affaires.

Rentré chez lui, peu de jours s'étaient écoulés, lorsqu'il rencontra dans un cercle, son ancien docteur ; après les compliments d'usage, celui-ci demanda en riant, *si c'était en traitant ses yeux, que l'homœopathie avait guéri ses pieds ?*

« Je n'en sais rien, répondit M. L..., sans se déconcerter, je me souviens toutefois, qu'au temps où je faisais des remèdes pour mes pieds, j'ai été bien près de perdre la vue ; — qu'ayant fait traiter mes yeux à Paris, ma vue et mes jambes allaient de mal en pis. L'homœopathie n'a prétendu traiter ni mes yeux ni mes pieds, mais seulement traiter ma goutte, et maintenant je lis sans lunettes et vais à ma campagne à pied. »

FIN.